

Alors que les responsables nient toute augmentation de la facture de l'eau

# Une hausse est constatée depuis le début de l'année

Page 3

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Patrimoine archéologique et historique de la ville de Béjaïa

### Mobilisation pour arrêter l'extension de l'hôtel des Oliviers

Page 4

Quatorzième année - N° 4218 - Lundi 10 juillet 2017 - Prix : 10 DA

Suite au blocus imposé par les pays du Golfe

## Le Qatar réclame un milliard de dollars d'indemnisations

Page 2

### Johnson et Tillerson se relaient au Golfe

Par Mohamed Habili

**A**près le tour de Boris Johnson dans le Golfe où il est allé prêcher la levée du blocus (c'est ainsi en effet que lui-même nomme la chose) imposé au Qatar par quatre de ses voisins, c'est aujourd'hui à son homologue américain, Rex Tillerson, de commencer le sien en vue du même objectif. On ne sait si Johnson a été si peu que ce soit entendu par ses hôtes, mais avec la réputation d'original et de brouillon qui est la sienne, il lui suffit d'être bien reçu, ce qui semble d'ailleurs avoir été le cas, pour s'autoriser à annoncer sans être aussitôt démenti de plusieurs côtés à la fois au moins cette bonne nouvelle qu'il n'a décelé chez ses interlocuteurs nulle disposition à recourir aux armes pour régler leurs différends. Il aurait pu se voir signifier qu'il n'était pas le bienvenu à Riyad, après ce qu'il avait dit des Saoudiens, comme quoi ils étaient avec les Iraniens, les véritables marionnettistes des guerres actuelles du Moyen-Orient, ce qui dans le contexte actuel revenait à innocenter les Qataris, mais la diplomatie saoudienne ne s'est pas abaissée à cela. Son cas somme toute n'est pas sans rappeler celui de son homologue allemand qui recevant le chef de la diplomatie du Qatar s'est montré scandalisé par les 13 requêtes faites à ce dernier, mais qui ensuite n'a rien eu de plus pressé que d'aller tenir un discours d'une toute autre teneur auprès des autres protagonistes du conflit.

Suite en page 3

Avec l'accès de plus en plus facile à internet

# Les sites de vente en ligne explosent en Algérie

**Acheter**  
**En ligne** 30%\*

Ouedknis, le bon coin en Algérie, Elbi3 les annonces algériennes, Hydra vente et troc, des sites et pages facebook du genre, il y en a par milliers sur le net. Avec l'accès facile et généralisé à internet, le commerce en ligne se répand de plus en plus en Algérie. Pour un gain de temps et d'argent, les gens approuvent cette nouvelle tendance. Néanmoins, le paiement reste toujours par cash, vu le système bancaire obsolète du pays.

Lire page 2

### Le ministre du Travail contredit Abdelmadjid Tebboune «Pas d'effacement des dettes Ansej et Cnac»

Page 3

### Caravane littéraire Mouloud Mammeri Jijel, première escale à travers les villes côtières

Page 13

Avec l'accès de plus en plus facile à internet

# Les sites de vente en ligne explosent en Algérie

■ Ouedknis, le bon coin en Algérie, Elbi3 les annonces algériennes, Hydra vente et troc, des sites et pages facebook du genre, il y en a par milliers sur le net. Avec l'accès facile et généralisé à internet, le commerce en ligne se répand de plus en plus en Algérie. Pour un gain de temps et d'argent, les gens approuvent cette nouvelle tendance. Néanmoins, le paiement reste toujours par cash, vu le système bancaire obsolète du pays.

Par Yacine Djadel

«**R**ejoignez Jumia et profitez d'un grand choix de produits à des prix incroyables Service Client Dédié · Vendeurs Certifiés · Paiement à la Livraison · Meilleurs Prix Types: Mode Homme, Mode Femme, Bijoux & Montres, Informatique, Téléphone & Tablettes», chez Jumia Algérie, votre magasin en ligne - jumia.com?. Voilà un exemple de ces nombreux sites qui envahissent le paysage virtuel algérien. Des propositions commerciales comme celles-ci, il en existe des centaines sur le net. Achat, vente et troc à des prix imbattables, en plus d'une multitude de variétés de produits, il y en a pour toutes les catégories. Grâce au développement des nouvelles technologies de plus en plus maîtrisées par un large public, les transactions d'achat et vente en ligne explosent en



Algérie. C'est même devenu une tendance chez bon nombre de jeunes. Au lieu d'aller faire la tournée des magasins pour dénicher la bonne affaire, comme on le faisait avant, il suffit d'un clic et d'une recherche sur la toile pour trouver son bonheur. Ouedknis,

le bon coin en Algérie, Elbi3 les annonces algériennes, Hydra vente et troc, des sites et pages facebook du genre, il y en a par milliers sur internet. Avec l'accès facile et généralisé à internet, le commerce en ligne se répand de plus en plus en Algérie. Pour un

gain de temps et d'argent, les gens approuvent cette nouvelle pratique. Néanmoins, le paiement reste toujours par cash, vu le système bancaire encore obsolète du pays. Généralement, la procédure se passe de manière ordinaire comme si on était

dans un lieu commercial physique. Pour le vendeur, il propose des articles, avec photos, prix, et tous les détails précis bons à savoir pour convaincre son futur client. Du côté de celui qui veut acheter, il regarde, pose des questions soit par téléphone ou texto soit par mail et réseaux sociaux et le rendez-vous est fixé pour la rencontre réelle. «J'achète souvent mes habits et même les accessoires de sport par internet. J'évite à la fois de faire la chaîne comme dans une boutique normale ou au marché, je gagne du temps et souvent pour le prix il y a de bonnes affaires, comparé au commerce normal», a confié Bilal, un jeune homme de trente ans qui travaille dans les travaux publics. Pour Souad, le E-commerce est également une aubaine d'écouler ses produits de beauté qu'elle a coutume de vendre ces derniers temps que par internet. «Pour moi c'est plus intéressant au niveau bénéfice de vendre mes produits en ligne. Ce qui me fait des économies en temps et m'évite les déplacements que je faisais avant soit du porte-à-porte soit dans des salons de coiffure dames par l'intermédiaire de copines. En plus c'est gratuit de créer une page sur facebook et même quelques petites annonces sur ouedkniss», a expliqué cette jeune diplômée en sciences de la mer et l'aménagement du territoire, sans emploi. C'est dire que la modernité et la mondialisation sont en train de bouleverser les mœurs commerciales des Algériens. En somme, encore que les autorités soient prêtes à mettre les moyens matériels et juridiques pour accompagner ce marché florissant en toute légalité, sans cela, c'est entre les mains des magouilleurs qu'il finira aussi et ce, au détriment et de l'Etat et des citoyens.

Suite au blocus imposé par les pays du Golfe

## Le Qatar réclame un milliard de dollars d'indemnités

Le Qatar a annoncé hier la mise en place d'un comité chargé de réclamer à ses voisins du Golfe des indemnités pouvant atteindre plus d'un milliard de dollars pour le «blocus» qu'ils lui imposent depuis cinq semaines.

Le Comité des demandes d'indemnités devrait traiter des cas concernant de grandes compagnies, dont Qatar Airways, ou des étudiants expulsés des pays où ils étaient inscrits, a déclaré le procureur général du Qatar, Ali Ben Fetais al-Marri, lors d'une conférence de presse à Doha. «Le Comité va recevoir toutes les réclamations émanant du secteur public, du secteur privé ou de particuliers», a ajouté M. Marri. «Les requêtes potentielles de Qatar Airways, de banques ou d'individus relatives au "blocus" seraient poursuivies localement et devant des tribunaux étrangers, y compris à Paris et à Londres», a-t-il encore dit.

En effet, depuis les mesures prises par les pays voisins à son encontre Doha affirme que des milliers de Qataristes avaient été affectés par ces sanctions. Pour le Comité national qatari des droits de l'Homme, ces sanctions constituent une violation des droits de quelque 140 étudiants qataris inscrits aux Emirats, en Arabie saoudite et à Bahreïn. A ce propos, mercredi dernier, ledit comité avait déclaré son intention de signer un contrat avec un cabinet d'avocats international basé en Suisse en vue de faire indemniser les personnes lésées par le blocus imposé par les pays du Golfe. Dans ce contexte, dénonçant les déclarations de l'ambassadeur émirati en Russie, Omar Saïf Ghobbash, sur l'imposition de nouvelles sanctions au Qatar, le président du comité, Ali Ben Samikh al-Marri, avait indiqué dans une conférence de presse que le comité avait reçu, jusque-là, 2 451 plaintes sur des



violations des droits de l'Homme causées par les politiques des pays imposant le blocus à Doha. En outre, Al-Marri avait annoncé la tenue d'une réunion internationale, les 24 et 25 juillet prochain à Doha où plus de 200 organisations internationales seraient présentes.

Pour rappel, depuis le 5 juin dernier la région du Golfe est plongée dans une crise diplomatique sans précédent, où Doha se retrouve isolée par les capitales voisines. Et pour cause, l'accusant de soutien «au terrorisme» et de «rapprochement avec l'Iran», l'Arabie saoudite, l'Egypte, les Emirats arabes unis, le Bahreïn, le Yémen, la Mauritanie et les îles Comores ainsi que les Maldives ont annoncé la rupture de leurs relations diplomatiques avec le Qatar. Mieux. Ces derniers sont allés jusqu'à demander le renvoi des ressortissants qataris vivant sur leur territoire et le rappel de leurs propres

ressortissants du Qatar dans un délai de 14 semaines.

De plus, par l'intermédiaire du Koweït, l'Arabie saoudite, le Bahreïn, les Emirats et l'Egypte ont présenté le 22 juin dernier une liste de 13 revendications, dont l'exigence de la fermeture de la base militaire turque et de la chaîne al-Jazeera, et de diminuer ses relations avec l'Iran.

En réponse, le Qatar avait de facto nié les accusations portées contre lui et va jusqu'à rejeter la liste de 13 demandes qu'il lui ont soumises. Qualifiant les revendications des pays voisins, désormais adversaires, de demandes «irréalistes, déséquilibrées et illogiques» et qu'elle ne peut pas réaliser, Doha se considérant victime d'une campagne de dénigrement, a accusé ses voisins du Golfe de chercher à le «mettre sous tutelle».

Lynda Naili/Agences

Le ministre du Travail contredit Abdelmadjid Tebboune

# «Pas d'effacement des dettes Ansej et Cnac»

■ Cette déclaration jette le trouble et remet en cause celle de Abdelmadjid Tebboune qui avait annoncé que «les dettes des bénéficiaires de l'Ansej qui n'ont pu rembourser les crédits pour des raisons de force majeure seront annulées».

Par Meriem Benchaouia

«**I**l n'y a aucune suppression de dettes des jeunes entrepreneurs bénéficiaires des prêts dans le cadre de l'Ansej ou Cnac», a déclaré le ministre du Travail, lors d'un point de presse organisé en marge de la réunion nationale des directeurs des organes de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes et la Caisse nationale d'assurance chômage. Cette déclaration jette le trouble et remet en cause celle de Abdelmadjid Tebboune qui avait annoncé que «les dettes des bénéficiaires de l'Ansej qui n'ont pu rembourser les crédits pour des raisons de force majeure seront annulées». En effet, Après l'annonce du Premier ministre de l'effacement des ardoises de certains bénéficiaires des crédits dans le cadre de l'Ansej, un dispositif de soutien à l'emploi des jeunes, Mourad Zemali, vient tout simplement contredire les propos du Premier ministre, en niant toute suppression de dettes des entreprises bénéficiaires des prêts de l'Etat dans le cadre de l'Ansej et Cnac. Selon les mesures d'accompagnement au profit de certains jeunes entrepreneurs consistant notamment en le «rééchelonnement de la dette et l'annulation des pénalités de retard», soulignant que «cela ne signifie pas l'effacement des



dettes». Le ministre a précisé, à ce propos, que plusieurs mesures ont été prises au profit de certains jeunes entrepreneurs qui ont bénéficié du soutien des dispositifs publics pour créer des micro-entreprises et qui ont rencontré des difficultés, ajoutant qu'ils bénéficieront, à ce titre, d'un accompagnement spécial. Mais, a-t-il souligné, «cela ne veut pas dire l'effacement de la dette, une mesure qui va, selon lui, à l'encontre des principes de l'entrepreneuriat et de l'esprit d'autonomie». M. Zemali a ajouté que ces mesures d'accompagnement prises par les banques concernées en partenariat avec les dispositifs de soutien à l'emploi, à l'instar de l'Ansej et la Cnac ne concernent pas tous les jeunes entrepreneurs, mais uni-

quement ceux dont les projets ont bénéficié d'un financement avant mars 2011, sachant que ces derniers n'ont pas profité des facilités et des avantages accordés après cette date. Le ministre a affirmé à ce propos qu'un grand nombre de jeunes entrepreneurs se sont acquittés des crédits qui leur ont été alloués dans le cadre de la création des micro-entreprises, soulignant que 60% des crédits remboursés en 2016 ont été exploités pour le financement de nouveaux projets. M. Zemali a rappelé que des mesures d'accompagnement sont prévues pour l'application des dispositions d'un article du code des marchés publics qui prévoit de consacrer 20% de la commande publique locale au profit des

micro-entreprises créées dans le cadre des dispositifs publics, afin d'assurer leur pérennité. Il a indiqué par ailleurs que «le recrutement au sein de l'administration n'a pas été gelé», précisant que l'on encourageait le placement des demandeurs d'emploi dans le secteur économique à travers les entreprises qui contribuaient grandement à la création de richesses et d'emplois. Le ministre a affirmé que «le recrutement dans l'administration se fait en fonction des besoins exprimés». S'agissant des jeunes bénéficiaires des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle, le ministre a indiqué que la priorité était accordée à cette catégorie dans les opérations de recrutement.

M. B.

Alors que les responsables nient toute augmentation de la facture de l'eau

## Une hausse est constatée depuis le début de l'année

**A**lors que le premier responsable du secteur des eaux affirme qu'aucune décision d'augmentation du prix de l'eau n'est encore prise, le consommateur est surpris à chaque facture, par une hausse, sans information préalable. La facture de l'eau fait mention d'une augmentation depuis le début de l'année. Une véritable surcharge pour les ménages mais beaucoup plus pour les pauvres et les smicards. Mais les responsables du secteur ont nié à maintes reprises cette réalité. «Quand j'habitais le Telemely, la facture de l'eau ne dépassait pas les 320 DA. Depuis le début de l'année, celle-ci ne cesse d'augmenter. La dernière en date est fixée à 1 100 DA. Alors que la consommation quotidienne n'a pas changé d'un iota», témoigne Ali, fonctionnaire de son état. «La facture de l'eau a atteint 3 millions alors que l'appartement est fermé et personne n'y habite. En signalant le problème à l'institution en charge, les responsables nous ont conseillé de faire une demande. Chose faite, les mêmes services n'ont

pas daigné régler le problème», raconte Meriem propriétaire de la maison. Ce qui a fait un mal en plus au porte-monnaie des Algériens, c'est bien évidemment la hausse de la facture de l'électricité et du gaz, constatée également par les familles depuis le début de l'année. «Des hausses sont là, même si elles ne sont pas excessives, mais nous sentons la différence entre l'ancienne facture et l'actuelle. Si ça continue à ce rythme, les ménages ne pourront plus supporter ces charges», témoigne un autre citoyen. Les déclarations officielles du ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, sont en contradiction avec la réalité. «Aucun changement n'est annoncé pour le moment concernant la tarification de l'eau». «Mais, soutient-il, dans le cadre de la démarche du gouvernement de revoir l'allocation des produits de base subventionnés, l'augmentation du prix de l'eau n'est pas écartée. Ce qui est sûr, elle se fera dans un cadre global et d'équité». «La décision de réviser les prix n'est pas de

notre ressort exclusif, car explique le ministre, il s'agit là d'un produit subventionné». Une telle décision doit intervenir dans un cadre global que doit assurer le gouvernement pour revoir les méthodes de subventionnement à travers une stratégie concertée garantissant la justice sociale, a précisé le ministre. Sur le sujet des fuites d'eau et du piratage des canalisations d'eau potable, le ministre a appelé à l'intensification des efforts visant à mettre fin à ce phénomène, ajoutant qu'une réflexion était actuellement engagée sur les modalités de renforcer la police des eaux pour rétablir l'autorité de l'Etat dans ce domaine.

Plus de 6 000 cas de raccordement illicite aux réseaux d'alimentation en eau potable ont été enregistrés durant le premier semestre 2017, dont 3 400 ont été traités et 2 600 autres déferés devant la justice, a fait savoir le ministre. Près de 80 000 fuites ont été réparées durant la même période, ce qui a permis la récupération de près de 8 millions mètres cubes, selon les statis-

tiques du ministère.

### L'ADE prendra en charge les réseaux d'eau potable gérés par les communes

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a par ailleurs annoncé que tous les réseaux d'eau potable gérés par les services communaux à travers 567 communes seront pris en charge par l'Algérienne des eaux (ADE) d'ici à deux ans.

Pour ce faire, la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales et les plans de développement des communes seront mis à contribution.

La décision d'élargissement du champ d'exploitation de l'ADE vise à unifier les systèmes de gestion du réseau au niveau national, à améliorer les prestations, à assurer un service professionnel et à réduire les charges qui pèsent sur les communes. Pour rappel, actuellement, les réseaux d'eau potable sont gérés par l'ADE dans 851 communes (26 millions de

### LA QUESTION DU JOUR

#### Johnson et Tillerson se relaient au Golfe

Suite de la page une

**Q**uand ce sont deux de vos relations qui sont impliquées dans une mauvaise querelle, et que vous tenez à l'une comme à l'autre, vous êtes porté à donner raison à la dernière en présence de laquelle vous vous trouvez, d'autant plus si vous ne voyez pas très bien en l'occurrence les vrais mobiles de chacune, ou que les motifs allégués par les deux vous paraissent futiles. Les chances de Rex Tillerson d'être entendu sont toutefois plus grandes que celle de Boris Johnson qui peut-être voulait juste se saisir d'un prétexte pour se réconcilier avec les Saoudiens. Le chef de la diplomatie britannique a d'ailleurs su se montrer modeste dans ses ambitions réconciliatrices, puisqu'il avait pris soin de déclarer qu'il n'entrerait pas dans ses intentions de doubler les Koweïtiens, mais de les conforter, de leur apporter le soutien et la bénédiction de son gouvernement. Une modestie ou une précaution de langage dont probablement Rex Tillerson ne fera pas preuve, pour la bonne et double raison que cela ne colle ni avec sa personnalité empreinte de raideur ni avec son rang de représentant de la première puissance au monde. Il y a un côté arlequin chez Boris Johnson, qu'on peut aimer ou détester, mais qui fait qu'on ne le prend pas très au sérieux, et qu'on lui pardonne ses pas de clerc. Les personnalités qu'il a rencontrées n'ont dû l'écouter que d'une seule oreille. Pour lui comme pour son homologue américain, ce conflit entre des alliés à eux doit cesser, car il dérange leurs plans pour la région. Des amis à eux ne devraient se fâcher que pour le plaisir ensuite de se réconcilier sous leur égide, de se jeter dans les bras les uns des autres. En aucune façon pour rompre définitivement, pour devenir des ennemis jurés, ce qui le cas échéant serait tout bénéfique pour l'Iran et la Russie. Il semble bien que ni les Britanniques ni les Américains n'ont encore mesuré la profondeur de la cassure entre les deux parties au conflit. Sans la base américaine au Qatar, la solution militaire, que Johnson se félicite de voir tout à fait hors de propos, aurait été une option envisageable, pour autant d'ailleurs qu'elle ne le soit pas malgré tout.

M. H.

citoyens), par des sociétés par actions (plus de 7 millions de citoyens) dans 123 communes et par les services communaux dans 567 communes (près de 7 millions de citoyens).

Louiza Ait Ramdane

— Patrimoine archéologique et historique de la ville de Béjaïa —

# Mobilisation pour arrêter l'extension de l'hôtel des Oliviers

■ Le collectif des associations de la ville de Béjaïa est mobilisé pour faire arrêter les travaux de construction d'une salle polyvalente engagés par l'entreprise mixte algéro-saoudienne, Eurl Shifabe, ayant racheté l'hôtel des Oliviers de Béjaïa.

Par Hocine Cherfa

Le projet est une extension sur le terrain jouxtant cette infrastructure hôtelière. Ce terrain devait être initialement aménagé en parking pour les besoins de ce palace, chose qui n'est pas contestée, précise le collectif pour qui l'action «ne vise pas l'arrêt des travaux au niveau de l'infrastructure hôtelière qui reste un investissement important pour la ville», mais «l'arrêt de la destruction du patrimoine touristique». Le collectif des associations dénonce ce projet qui est considéré comme «une atteinte grave au patrimoine historique et culturel de l'ancienne capitale des Hammadites». Lors d'une conférence de presse animée samedi au siège de son organisation, le président de «l'Association pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine culturel de la ville de Béjaïa», Zahir Bennacer, a exhorté les citoyens à rester mobilisés pour faire reculer les promoteurs de ce projet et estime que l'action menée le 18 juin dernier a été fructueuse puisque les travaux ont immédiatement été suspendus et une commission avait été dépêchée d'Alger pour la détermination des potentialités archéologiques du site et l'ouverture d'une enquête auprès du procureur de la République de Béjaïa sur une éventuelle violation de la loi n°98-04 relative à la



Ph.D. R.

protection du patrimoine. Selon les membres du collectif d'associations contestataires, l'entreprise chargée de la reprise du chantier de l'hôtel Les Oliviers (4 étoiles) avait reçu, en date du 16 novembre 2016, un permis de construire pour la réalisation d'une salle polyvalente en R+3 avec deux sous-sols. Toutefois, «ce permis de construire a été établi sans l'avis de la direction de la culture, ni celui du bureau d'études chargé de l'élaboration du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du sec-

teur sauvegardé de la ville de Béjaïa», souligne-t-on. Pour les mécontents, «l'infraction à la loi est relevée sur le fait que les travaux d'extension sont engagés à l'intérieur même du secteur sauvegardé et l'Eurl Shifabe a engagé des travaux de terrassement de grande envergure, détruisant ainsi des vestiges incommensurables, enfouis au sous-sol, lesquels n'ont jamais été déclarés à qui de droit». Pour eux, «il y a une transgression à la loi 98-04, notamment son article 94 qui stipule que la non-déclaration des

découvertes fortuites est un délit que la loi punit». Les associations protestataires dénoncent également ce qu'elles qualifient de «massacre écologique commis à l'égard du patrimoine forestier et naturel de la ville millénaire». Il s'agit de l'opération d'abatage d'arbres centenaires, exécutée par la même entreprise réalisatrice. «L'entreprise a rasé toute une haie végétale, faisant partie du poumon de la ville de Yemma Gouraya».

H. C.

## Syndicats de la Santé

### Le ministre reçoit les présidents du Conseil de l'ordre des pharmaciens et du Snapo

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a reçu, hier à Alger, le président du Conseil national de l'ordre des pharmaciens, Lotfi Benbahmad, et le président du Syndicat national des pharmaciens d'officine (Snapo), Messaoud Belambri, indique un communiqué du ministère.

L'entretien entre MM. Hasbellaoui et Benbahmad, entre dans le cadre du «cycle de rencontres de prise de contact du ministre avec l'ensemble des partenaires sociaux», précise le communiqué.

Cette entrevue a «permis d'aborder les

grandes lignes de la politique pharmaceutique relatives notamment aux services de santé et à l'éducation thérapeutique à l'indicateur du pharmacien d'officine, à la professionnalisation du secteur de la distribution des produits pharmaceutiques et à l'amélioration et au renforcement de l'encadrement en pharmaciens à tous les niveaux de la chaîne des produits pharmaceutiques», ajoute le même source.

D'autre part, le ministre a reçu, dans le même cadre, une délégation du Snapo, conduite par son président, Messaoud Belambri.

Cette rencontre «a été l'occasion de réaffirmer l'importance du dialogue responsable à tous les niveaux dans le cadre du renforcement et de l'amélioration des capacités de prise en charge de la santé publique», souligne le ministère.

A cet effet, «les questions relatives au renforcement du rôle du pharmacien d'officine ont été abordées dans la mesure où ce dernier joue véritablement le rôle d'auxiliaire des pouvoirs publics dans la chaîne des soins», relève la même source.

Racha G.

## Sur les 5 premiers mois

### Les importations de véhicules de tourisme en hausse

La facture d'importation des véhicules de tourisme s'est établie à 530,8 millions de dollars durant les cinq premiers mois de l'année 2017, contre 504,02 millions de dollars sur la même période de l'année 2016, soit une hausse de 5,31%, a appris l'APS auprès des Douanes.

Par contre, la facture d'importation des véhicules de transport

de personnes et de marchandises (classés dans le groupe des Biens d'équipement) a reculé en se chiffrant à 196,4 millions de dollars contre 263,45 millions de dollars, en recul de 25,45% entre les deux périodes de comparaison.

Concernant les parties et accessoires des véhicules automobiles (classés en Biens de consommation non alimen-

taires), leur facture d'importation a atteint 164,1 millions de dollars contre 171,53 millions de dollars, en baisse de 4,33%.

Pour les pneumatiques neufs en caoutchouc, ils ont été importés pour un montant de 144,6 millions de dollars contre 181 millions de dollars, soit une baisse de 20,11%.

Pour rappel, sur l'année 2016, le contingent quantitatif d'importation des véhicules de tourisme a été fixé à 98 374 unités dans le cadre des licences d'importation.

La facture d'importation des véhicules de tourisme avait coûté près de 1,3 milliard de dollars en 2016 contre 2,04 milliards de dollars en 2015, soit une baisse de 36,61%.

L. Y.

Pour approfondir le dialogue politique et la coopération

### Messahel en visite en Italie à partir d'aujourd'hui

LE MINISTRE des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, effectuera aujourd'hui et demain une visite en Italie s'inscrivant dans le cadre de «la poursuite et de l'approfondissement du dialogue politique et de la coopération entre les deux pays, liés par des relations fortes et denses», indique hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères. A cette occasion, M. Messahel et son homologue italien, Angelino Alfano, procéderont à «une évaluation de la coopération bilatérale dans la perspective de la tenue de la prochaine Réunion de Haut niveau algéro-italienne, prévue avant la fin de l'année à Alger», précise-t-on de même source.

Les échanges porteront, aussi, sur «les questions régionales et internationales d'intérêt commun, en particulier la situation en Libye et au Mali, la lutte contre la migration clandestine, la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ainsi que celles ayant trait à la stabilité et à la sécurité dans la région».

### Volonté de l'Italie de développer davantage ses relations avec l'Algérie

Le vice-président de la commission des Affaires étrangères du Sénat italien, Paolo Corsini, a exprimé, hier à Alger, la volonté de son pays de développer davantage ses relations bilatérales avec l'Algérie dans divers domaines de coopération.

«Nous avons convenu de développer davantage les relations bilatérales avec l'Algérie dans de nombreux domaines notamment aux plans économique et financier», a indiqué M. Corsini à l'issue d'une audience que lui a accordée le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel. Il a déclaré aussi que cette occasion lui a permis de réaffirmer les liens d'amitié et de solidarité existant entre les peuples et gouvernements des deux pays.

Les entretiens ont porté aussi sur les questions de l'immigration et de la lutte antiterroriste ainsi que de la stabilité du bassin méditerranéen, a-t-il ajouté.

Auparavant, M. Corsini, en visite officielle en Algérie, avait été reçu par le président du Conseil de la nation,

Abdelkader Bensalah.

K. L.

Métiers à haute pénibilité

# La commission installée «prochainement»

■ Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, a indiqué à Alger que la commission relative aux métiers à haute pénibilité, prévue par la nouvelle loi sur la retraite, sera installée «prochainement».

Mourad Zemali,  
ministre du Travail



Par Safia T.

«**L**a commission relative aux métiers à haute pénibilité sera installée prochainement», a précisé le ministre dans une déclaration à la presse en marge de la rencontre nationale des directeurs des structures de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) et de la Caisse nationale d'assurance-chômage (Cnac). M. Zemali a souligné l'importance du travail technique et scientifique que nécessite ce dossier, appelant à «ne pas se précipiter» concernant cette question. «Il faut prendre le temps nécessaire pour la prépa-

ration de la plateforme des métiers à haute pénibilité avant de la soumettre aux partenaires pour examen et enrichissement», a-t-il insisté. Evoquant la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage, le ministre a précisé que le Plan d'action du gouvernement visait à «renforcer l'investissement dans les secteurs créateurs d'emplois tels que l'agriculture, l'industrie, le tourisme et l'artisanat». Concernant la contribution des dispositifs publics de promotion de l'emploi, qu'il s'agisse d'emploi salarié ou de la création d'activités par les jeunes promoteurs et les chômeurs porteurs de projets, M. Zemali a précisé que le gouvernement orientera ses efforts

notamment vers «la poursuite de la modernisation et du renforcement du service public d'emploi et l'amélioration des synergies entre les différents intervenants dans la gestion du marché de l'emploi en favorisant le rapprochement entre l'offre et la demande de travail». Dans ce cadre, il a fait savoir que l'objectif assigné à l'Anem pour l'exercice 2017 prévoyait le placement de 400 000 demandeurs d'emploi, l'insertion de 44 200 jeunes primo demandeurs dans le cadre du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (Daip) et le recrutement de 30 000 jeunes primo demandeurs dans le cadre du Contrat de travail aidé (CTA). Afin d'améliorer la contribution des disposi-

tifs d'emploi à la croissance et au développement économique, M. Zemali a appelé les responsables de l'emploi à «renforcer la relation avec les secteurs formateurs pour encourager les profils qui peuvent déboucher sur la création d'activité et orienter la création d'activité vers la prise en charge des besoins locaux pour une meilleure contribution au développement local». Le ministre les a également appelés à «renforcer l'accompagnement post-création pour soutenir les micro-entreprises créées et suivre l'application des dispositions de l'article 87 du code des marchés publics qui prévoit la réservation de 20% de la commande publique au profit des jeunes promoteurs et des chômeurs promoteurs». Le ministre a insisté sur la nécessité de poursuivre les mesures visant «l'orientation du dispositif vers les secteurs créateurs de richesses et d'emplois, ainsi que vers les jeunes formés et possédant des qualifications et d'œuvrer à l'orientation des micro-entreprises vers la valorisation des potentialités locales, d'une part, et le développement des activités à haute composante technologiques, d'autre part». Il a également souligné la nécessité de «renforcer de la relation entre les autorités locales et les différents organismes du secteur du travail et de l'emploi en vue de dresser un état des besoins susceptibles d'être pris en charge par le biais des micro-entreprises et de veiller à poursuivre les programmes engagés en matière d'amélioration des conditions d'accueil des citoyens». Dans ce contexte, M. Zemali a souligné l'importance d'une for-

mation appropriée des personnels chargés de l'orientation et de l'accueil dans le cadre du programme sectoriel visant l'amélioration du service public pour une meilleure prise en charge des préoccupations des jeunes avec une exploitation rationnelle des ressources humaines et matérielles, notamment en matière de suivi et d'accompagnement post-création des micro-entreprises.

S. T.

## Situation économique en Afrique du Sud «De plus en plus vulnérable aux chocs externes», selon le FMI

LE FONDS monétaire international (FMI) vient de tirer la sonnette d'alarme au sujet de la situation économique en Afrique du Sud, soulignant que l'économie de ce pays est de plus en plus vulnérable aux chocs externes. Le FMI a souligné dans un récent rapport que l'économie sud-africaine, l'une des plus avancées du continent africain, devra enregistrer un taux de croissance de 1% en 2017. Dans ce document, dont la publication intervient après une visite d'inspection effectuée dans ce pays en juin dernier, l'institution de Bretton Woods relève que l'incertitude politique, liée aux divisions au sein de l'ANC au pouvoir, jette son ombre sur la confiance des investisseurs et des consommateurs. L'Afrique du Sud a récemment été officiellement déclarée en récession, la première depuis 2009. Le pays est également plombé par une hausse du chômage, qui affecte désormais 27,7% de la population active, soit le taux le plus élevé depuis 14 ans. L'incertitude politique qui frappe le pays aggrave le climat économique du pays, dont la note souveraine a récemment été dégradée par les principales agences internationales de notation. Après une croissance quasi-nulle en 2016, la croissance devra atteindre 1% en 2017 et 1,2% en 2018, a dit le FMI, soulignant que ces taux sont insuffisants au regard de la hausse de la population du pays. Les contextes national et international risquent de conduire à d'importants chocs, en particulier en cas d'une nouvelle dégradation de la note sud-africaine, a poursuivi le FMI. La situation dans le pays est tellement alarmante que le ministre des Finances, Malusi Gigaba, a reconnu la semaine dernière que l'Afrique du Sud pourrait demander une aide financière étrangère, dont celle des institutions financières internationales.

R. E.

## Tassili Airlines-Boeing

### Contrat de près de 300 millions de dollars pour l'achat de 3 aéronefs

L a compagnie aérienne Tassili Airlines (TAL) a signé, hier à Alger, un protocole d'accord avec le constructeur aéronautique américain Boeing pour l'acquisition de trois appareils de type 737/800. D'une capacité de 155 sièges chacun, ces trois appareils devraient être réceptionnés durant le deuxième semestre 2018. Ce contrat, d'un montant global de 294 millions de dollars, a été paraphé par le P-dg de cette compagnie aérienne (filiale à 100% de Sonatrach), Belkacem

Harchaoui, et le vice-président de Boeing pour la région Afrique et Amérique latine, Van Rex Gallard. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence des ministres, respectivement de l'Energie, Mustapha Guitouni, et des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlâne, du P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Saïd, ainsi que de l'ambassadrice des

Etats-Unis, Mme Joan Polaschik. Ce marché a été décroché par Boeing à l'issue d'un appel d'offres national et international, a précisé le P-dg de TAL à la presse. Possédant actuellement une flotte de 12 aéronefs de divers types (Boeing-Bombardier), la compagnie TAL a été créée en 1998 dans le cadre d'une joint-venture entre Sonatrach et la compagnie Air Algérie avant de devenir une filiale à 100% de ce groupe pétrolier public depuis 2005.

Salem K./APS

## Ouverture à Istanbul du Congrès mondial du pétrole

### Les géants de l'énergie au chevet du prix du brut

L e Congrès mondial du pétrole, 22e édition, s'est ouvert hier à Istanbul dans un climat de prix du baril très bas. Jusqu'à jeudi, responsables politiques, dirigeants de sociétés et d'institutions pétrolières et gazières, tenteront de dégager des perspectives dans ce contexte incertain. Il y a 3 ans, lors du précédent Congrès mondial du pétro-

le, le baril était à 100 dollars contre moins de 50 dollars aujourd'hui. Et l'accord de réduction de la production conclu entre l'Opep et la Russie fin 2016 pour faire remonter les prix n'a pas encore produit d'effet. C'est dans ce climat peu favorable à la rentabilité et peu propice aux investissements que les dirigeants des grandes compagnies

mondiales, Aramco, Total, Shell ou BP ainsi que de nombreux ministres de l'Energie se retrouvent à Istanbul. A l'ordre du jour, les conséquences de l'impact de l'accord international sur le climat pour le secteur pétrolier et les relations entre pays Opep et non-Opep. En effet, la réduction de la production par quelques-uns est contrecarrée par l'aug-

mentation massive de la production d'hydrocarbures de schiste aux Etats-Unis. Un sujet qui devrait être abordé par les participants profitant de la présence au Congrès du secrétaire américain Rex Tillerson, qui était jusqu'à il y a peu le P-DG du géant ExxonMobil.

F. H./Agences

Constantine/ Tunnel de Djebel El Ouahch de l'autoroute Est-Ouest

# Coup d'envoi des travaux de réhabilitation

■ Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane, a donné à Constantine le coup d'envoi des travaux de réhabilitation du tunnel Djebel El Ouahch, une partie de l'autoroute Est-Ouest ayant subi un affaissement en janvier 2014.

Par Lydia O.

« **L'**opération de réhabilitation de cette partie de l'autoroute Est-Ouest a été confiée à l'entreprise nationale Cosider pour un délai de 24 mois (travaux) que nous comptons réduire tout en respectant les normes de sécurisation requises », a souligné le ministre lors d'un point de presse tenu en marge d'une visite de travail dans cette wilaya. Mettant l'accent sur l'importance de ce tunnel dans la «rentabilisation de l'autoroute Est-Ouest», du point de vue gain de temps notamment, M. Zaâlane a estimé qu'avec la réouverture de ce tunnel de 1 900 mètres, «le circuit initial de l'autoroute sera récupéré et la déviation de 13 km réalisée pour remédier à la fermeture de ce tunnel ne constituera plus qu'un choix» pour les automobilistes (de l'emprunter ou pas). Le lancement de ce chantier a eu lieu après une expertise «minutieuse et approfondie réalisée par des professionnels de renommée», a précisé le ministre qui a mis l'accent sur l'expérience cumulée par Cosider dans le domaine de réalisation de routes

et de tunnels notamment. Sur place, le ministre qui a donné des instructions fermes à l'effet de respecter toutes les clauses techniques contenues dans le rapport d'investigation établi par les experts engagés dans ce sens, a insisté sur les critères de contrôle et de suivi ininterrompus devant accompagner tout le processus de mise à niveau de ce tunnel qui fait jonction entre les parties ouest et nord-est de la tranche orientale de l'autoroute Est-Ouest reliant Constantine à El Tarf. Le ministre a, par ailleurs, annoncé «l'ouverture, le 1<sup>er</sup> novembre 2017, du tube droit du tunnel du tronçon Constantine-Skikda de l'autoroute Est-Ouest traversant Zighoud Youcef» (le tube gauche ayant déjà été ouvert). Sur ce chantier, situé à cheval entre les communes de Zighoud Youcef (Constantine) et Ain Bouziane (Skikda), Abdelghani Zaâlane a donné des instructions pour renforcer et accélérer les travaux afin de permettre à l'autoroute Est-Ouest de «battre son plein» sur les plans économique et social. La wilaya de Constantine avait bénéficié de projets structurants dans le domaine des travaux publics lui permettant de conso-



lider son statut de capitale de l'Est algérien, a considéré le ministre, estimant qu'il s'agit là «d'acquis de première importance nécessitant juste quelques opérations pour les revaloriser et les préserver». Dans ce sens, M. Zaâlane qui avait procédé au lancement officiel des travaux de réalisation d'une station d'évacuation des eaux pour sécuriser le Transrhmel Salah-Bey du centre-ville de Constantine, a indiqué que l'Etat suit de près tous les imprévus ou autres ano-

maliés. Sur place, le ministre a donné des instructions à l'entreprise brésilienne engagée, à savoir Andrade Gutierrez, qui avait réalisé le viaduc, à l'effet de renforcer les moyens et les équipes afin de parvenir à réaliser le plus important des travaux avant la saison hivernale. M. Zaâlane a également inspecté le chantier de réalisation d'un projet de raccordement de la RN 3 à l'autoroute Est-Ouest, via Zighoud Youcef, d'une longueur de 7,2 km. Le ministre avait enta-

mé sa visite dans la wilaya par l'inspecteur de l'aéroport Mohamed-Boudiaf et ses différentes structures et devra la clôturer par une visite sur le chantier de réalisation de la première ligne d'extension du tramway de Constantine depuis la station Zouaghi-Slimane à la ville Ali-Mendjeli sur plus de 10 km.

L. O./APS

Oran

## 2 000 policiers mobilisés pour la saison estivale

Quelque 2 000 policiers sont mobilisés dans la wilaya d'Oran dans le cadre du dispositif de sécurité spécial saison estivale «Plan bleu», a-t-on appris auprès des services de la Sûreté de wilaya. Le chef de service de la sécurité publique, le commissaire principal Brahimi Benamar, a indiqué, lors d'une conférence de presse, que le «dispositif Plan bleu est en réalité le renforcement et la continuité du dispositif mis en place durant le mois de ramadhan». Selon le commissaire principal, le dispositif, mis en place le 1<sup>er</sup> juillet, consiste en la sécurisation de 14 plages dont 11 dans la daïra d'Aïn El-Turck et trois plages dans la daïra de Bousfer. La présence des policiers, a-t-il souligné, est quasi permanente et ce, de 8 heures jusqu'à une heure avancée de la nuit. Des policiers en tenue et en civil effectuent des tournées pédestres et motorisées tout au long de la journée pour veiller à la sécurité des esti-

vants et de leurs biens. Dans ce cadre, cinq postes de police en dur ont été installés au niveau de cinq plages de la daïra d'Aïn El-Turck. Le reste du dispositif est composé de brigades mobiles et pédestres. D'autre part, la sécurité routière constitue l'un des points les plus importants du Plan bleu, a rappelé le chef de service de la sécurité publique, soulignant que trois groupes se relaient 24H/24 et 7J/7 en permanence au niveau des voies de la wilaya d'Oran pour veiller à la sécurité sur les routes, en plus des barrages fixes mis en place au niveau des points névralgiques du réseau routier de la wilaya. Par ailleurs, concernant le dispositif mis en place durant le mois de ramadhan, le chef de service de la Police judiciaire, le commissaire principal Bouhafs, a indiqué que 800 personnes ont été interpellées durant le mois sacré dont 105 ont été arrêtées, car faisant l'objet de recherches et de mandats d'arrêt dans le

cadre de différentes affaires. 66 autres personnes ont été arrêtées pour consommation de drogue et 67 pour différents autres délits. Concernant la lutte contre les stupéfiants durant le mois de ramadhan, le même officier a fait part de la saisie de 103 kg de kif traité et 1 031 comprimés psychotropes. 113 personnes ont été présentées au parquet. Pour le mois de ramadhan et la saison estivale, huit brigades mobiles de la police judiciaire (BMPJ) ont été mises en place, a-t-on indiqué. Par ailleurs, une visite guidée a été organisée à l'attention des médias au niveau de quelques plages de la daïra d'Aïn El-Turck pour constater de visu le dispositif mis en place pour la sécurité des estivants. Ce dispositif est composé de trois équipes se relayant toutes les huit heures afin d'assurer une sécurité optimale aux vacanciers.

Hatem D./Agences

Mascara

## Entrée en production de 19 projets d'investissement «avant la fin de l'année»

Quelque 19 projets d'investissement, implantés dans la zone industrielle de Mascara, entreront en production avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris du directeur local de l'industrie et des mines de la wilaya de Mascara. Ces 19 projets parmi les 69 en cours de réalisation à la zone industrielle de Mascara enregistrent un taux de dépassement de leurs travaux de l'ordre de 70%. Il est attendu

leur achèvement durant le 4<sup>e</sup> trimestre de l'année en cours pour entrer en phase de production avant la fin de l'année, a-t-on indiqué. Ces projets concernent plusieurs secteurs comme les industries du plastique, du caoutchouc, du bois, du papier, le bâtiment, les travaux publics et l'agroalimentaire, entre autres. Les investisseurs avaient bénéficié d'assiettes foncières au sein de la zone industrielle comme

soutien de la par des autorités de la wilaya. Par ailleurs, le même responsable a rappelé que 88 projets représentant un investissement de 20 milliards DA ont été lancés depuis 2011 au niveau de la zone industrielle de Mascara. Quinze projets sont déjà entrés en production dont une usine d'aliments du bétail et de farine, inaugurée mercredi dernier à l'occasion de la célébration de la double fête de

l'Indépendance et de la Jeunesse. Il s'agit de 20 projets dans le secteur des services fournissant 640 emplois, 20 projets du secteur des industries (1 791 postes), 15 projets du secteur des industries alimentaires (537 emplois), sept projets en chimie, plastique, caoutchouc (311 emplois), 16 en production des matériaux de construction (4 267 emplois).

F. A./APS

## M'sila Extension de 15 000 m<sup>3</sup> des capacités de stockage sous froid avant fin 2017

UN VOLUME additif de 15 000 m<sup>3</sup> en termes de stockage sous froid sera concrétisé à M'sila avant la fin de l'année 2017, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Ce volume est reparti sur quatre chambres froides, actuellement en chantier dans la commune de Maârif, située à plus de 30 km au sud-ouest du chef-lieu de wilaya, a-t-on précisé, ajoutant que le choix de cette commune pour abriter ces structures de stockage est dû à sa vocation agricole et sa position stratégique sur la RN 45, reliant M'sila à Boussaâda. La mise en service de ces structures contribuera à la régulation du marché national des fruits et légumes, à la mise en valeur des produits agricoles de cette région, l'absorption de sa production agricole d'une quantité annuelle de 2,7 millions de quintaux ainsi que la création d'emploi au profit des chômeurs des communes limitrophes, ont expliqué les services de la wilaya. La wilaya de M'sila dispose actuellement d'une capacité de stockage sous froid évaluée à 4 000 m<sup>3</sup>, localisée à Maadher Boussaâda, qui connaît un développement considérable en matière de production des légumes sous serres, a-t-on rappelé.

R. R.



## Libye

# Les ingérences étrangères bloquent toute solution

■ Les ingérences étrangères compliquent la situation en Libye et bloquent toute solution de paix dans ce pays en proie à une crise depuis la chute de l'ancien régime de Kadhafi, a affirmé Patrick Haimzadeh, ancien diplomate français à Tripoli (2001-2004).

Par Amel D.

« Les ingérences étrangères directes ou indirectes, bien que d'une ampleur inférieure à celles de l'œuvre en Syrie et au Yémen, sont la raison essentielle des blocages actuels. Khalifa Haftar peut se prévaloir du soutien de l'Égypte, des Emirats arabes unis et dans une moindre mesure de l'Arabie saoudite. Les deux premiers interviennent directement dans le conflit par des bombardements ou des livraisons d'armes à son profit », a expliqué ce diplomate, auteur de l'ouvrage « Au cœur de la Libye de Kadhafi (2011) », dans une analyse publiée par le site Orient XXI. Pour lui, « la France, sous couvert de lutte contre le terrorisme, a également longtemps soutenu le maréchal », affirmant que « ces soutiens de poids, en le confortant dans sa volonté de poursuivre la guerre pour atteindre ses objectifs politiques, n'aident pas à la recherche des compromis indispensables à un règlement politique de la crise ». Pour cet ancien diplomate, « nul ne



peut aujourd'hui prévoir l'issue de cette crise ni même une échéance pour une stabilisation du pays », malgré les efforts des Nations unies. « Dans un contexte où le pragmatisme des acteurs locaux prévaut sur l'idéologie, les retournements d'alliance et d'allégeance sont monnaie courante. Le niveau de violence est néanmoins relativement contrôlé du fait d'un tissu social

qui a survécu tant aux années Kadhafi qu'à la chute du régime et aux six ans qui ont suivi », a-t-il expliqué, relevant qu'« au nombre des facteurs d'espoir, il y a eu, malgré tout, la préservation des institutions souveraines qui ont permis de maintenir des services publics minimaux ». Dans une autre analyse publiée, il y a quelques jours, Patrick Haimzadeh, a rappelé qu'au

terme d'une guerre civile de huit mois (2011) et d'une intervention militaire directe d'une coalition internationale dirigée par l'OTAN, le régime du colonel Kadhafi s'écroule. « Les images du lynchage de cet homme qui avait pensé incarner son pays et son peuple pendant 42 ans font le tour du monde. Les dirigeants et les grands médias occidentaux se félicitent de ce qui est

présenté comme une guerre juste et une victoire de la démocratie contre la dictature. Six ans après, la Libye n'intéresse plus guère ces mêmes médias qui n'y voient le plus souvent qu'un chaos indescriptible », a-t-il fait constater. Pourtant, a-t-il poursuivi, malgré les apparences d'« omnipotence » de Kadhafi et de solidité du régime, ce système était en « permanence dans un état d'équilibre » que le défunt avait maintenu par « sa parfaite connaissance des identités tribales ».

## L'Égypte enquête sur la mort de 19 ressortissants présumés

Le ministère égyptien des Affaires étrangères a annoncé qu'il suivait de près la découverte des corps de 19 ressortissants présumés dans le nord-est de la Libye. « L'ambassade d'Égypte en Libye, sise pour l'heure au Caire, a été informée par des sources au sein du Croissant-Rouge libyen que les corps de 19 personnes ont été découverts dans le désert libyen entre Tobrouk et Ajdabiya », a déclaré le porte-parole du ministère, Ahmed Abou Zeïd, ajoutant que les identités de seulement sept d'entre elles avaient été confirmées. Selon lui, il semble probable que les victimes aient été tuées par des contrebandiers lors d'une tentative d'immigration clandestine. Les sept personnes identifiées vont être rapatriées et le ministère va suivre de près le processus d'identification des autres, a indiqué M. Zeïd. L'Égypte œuvre avec les pays voisins de la Libye à l'émergence d'une solution politique à ce pays ravagé par la guerre civile depuis des années et dirigée par deux gouvernements opposés, basés l'un à Tripoli, la capitale, et l'autre à Tobrouk (est).

A. D./APS

## En faveur de « l'exception » tunisienne

### Youssef Chahed appelle les Etats-Unis à se mobiliser

La démocratie est un objectif réalisable dans un pays arabe comme en témoigne l'expérience exceptionnelle de la Tunisie, un petit pays avec des ressources naturelles limitées, a souligné le Chef du gouvernement, Youssef Chahed, dans une déclaration publiée par l'agence de presse américaine United Press International (UPI). L'instauration d'une démocratie requiert le développement économique, la stabilité et la sécurité. Elle requiert, également, de constamment prouver au peuple que la démocratie est le meilleur moyen de répondre à leurs espoirs, a-t-il souligné. Chahed a indiqué que « la paix sociale demeurerait insaisissable tant que le taux de chômage est à hauteur de plus de

15% ». « Une situation qui a donné l'impression que les précédents gouvernements étaient sourds face aux revendications légitimes des jeunes sans emploi qui avaient mené la révolution de 2011 ». Il est, cependant, indéniable que la création de postes d'emploi dépend du développement économique, a-t-il estimé, ajoutant que le taux de développement économique en Tunisie, pendant ces six dernières années, n'a pas dépassé la moyenne de 1%. « Nous devons ancrer notre démocratie naissante et dans le même temps vaincre le terrorisme, rétablir l'économie nationale et établir l'Etat de droit », a fait remarquer le Chef du gouvernement. Par ailleurs, Chahed a estimé que la Tunisie a réussi à reprendre les

rênes dans la lutte contre le terrorisme « grâce à la vigilance et à la détermination des forces de sécurité et leur étroite collaboration avec nos partenaires internationaux dont les Etats-Unis ». « Nous avons également lancé une lutte acharnée contre la corruption, qui est non seulement une condition préalable à l'établissement du principe de l'égalité des chances mais aussi cruciale pour garder confiance en les institutions démocratiques et impulser le développement économique ». Le Chef du gouvernement a, par ailleurs, formé l'espoir de pouvoir compter sur le soutien constant des partenaires stratégiques de la Tunisie dont les Etats-Unis. Halim O./Agences

## Sahara occidental

### Projection en septembre d'un film britannique sur les militants du groupe Gdeim Izik

Le film documentaire « La Badil », du réalisateur britannique Dominic Barown, ayant pour thème les prisonniers politiques sahraouis du groupe « Gdeim Izik » et la lutte du peuple sahraoui contre l'occupant marocain, sera projeté lors de la 2e édition du Festival de cinéma au Portugal, a indiqué à Londres, le même réalisateur. Réalisé en 2012, le film relate la fameuse « épopée de Gdeim Izik », qui a connu une fin marquée par une répression barbare menée par les forces d'occupation marocaines à l'encontre des Sahraouis désarmés. Le réalisateur britannique a filmé

les événements de l'agression marocaine perpétrée à l'intérieur du camp et accompagné, jusqu'à El Ayoun, les manifestants sahraouis qui fuyaient la répression marocaine. Le film aborde également les manifestations pacifiques d'octobre 2010 et qui ont eu lieu dans les régions sahraouies occupées, lorsque des milliers de Sahraouis ont décidé d'installer un campement en dehors de la ville d'El Ayoun et ont érigé des centaines de tentes à Gdeim Izik, exprimant d'une manière civilisée leur rejet de la politique marocaine d'occupation menée contre les Sahraouis. Lors de sa réalisa-

tion, ce film évoque aussi la situation des droits de l'homme au Sahara occidental, où un nombre de sahraouis ayant subi la barbarie des forces marocaines d'occupation, avaient été abordés par le réalisateur qui a également traité des intérêts de certains pays occidentaux dans la région, particulièrement la France. « Les intérêts français avec les autorités marocaines les relations commerciales qui lient la France à l'occupant marocain, ainsi que son droit de veto au Conseil de sécurité de l'ONU, ne font que compliquer la situation du Sahara occidental et renforcer

davantage l'obstination du Maroc dans ses violations des droits de l'homme à l'encontre du peuple sahraoui », estime le réalisateur du film. Dans un message dont la représentation du Front Polisario à Londres détient une copie, le réalisateur britannique a indiqué que le film « La Badil » sera projeté aux côtés de 90 autres films des 5 continents au Festival de cinéma au Portugal, pendant la période qui s'étale du 9 au 16 septembre prochain. Cette manifestation cinématographique met la lumière sur la diversité culturelle et l'intégration. Dans un entretien publié par News Afrique

basé à Londres, le réalisateur britannique affirme que le film documentaire avait été réalisé, vu que « les médias n'accordent pas à la cause sahraouie tout l'intérêt qu'elle mérite ». Le film « La Badil » a déjà été projeté dans plusieurs festivals organisés dans différents pays du monde, à l'instar de l'Angleterre, la France, l'Argentine, l'Iran, ainsi qu'au Festival international du Cinéma au Sahara occidental « FISahara ». Le film a été choisi parmi les meilleurs films documentaires au festival de Portobello (Londres), tenu en 2013.

R. M.



Irak

# Dans Mossoul «libérée», le Premier ministre irakien déclare la «victoire» contre l'EI

■ Le Premier ministre irakien est arrivé hier dans Mossoul «libérée» et a déclaré la «victoire majeure» contre les jihadistes du groupe État islamique (EI), à l'issue d'une bataille de près de neuf mois, selon son bureau.

Par Rosa F.

**H**aider al-Abadi «arrive dans la ville libérée de Mossoul et félicite les combattants héroïques et le peuple irakien pour cette victoire majeure», a déclaré son bureau dans un communiqué.

Le compte Twitter du Premier ministre irakien a montré Haider Al-Abadi vêtu d'un uniforme militaire en train d'arriver à Mossoul pour y annoncer la reconquête de la deuxième ville du pays.

Les combats ne semblent toutefois pas être totalement terminés dans la grande cité du nord irakien et des coups de feu et des frappes aériennes étaient encore audibles à l'heure où le bureau du Premier ministre a publié son communiqué.

Ces derniers jours, les quelques jihadistes encore présents à Mossoul étaient assiégés dans un réduit de la vieille ville de Mossoul, le long du fleuve Tigre.

La reconquête de Mossoul, dont l'EI avait fait son principal bastion en Irak, est la plus importante victoire de l'Irak face à l'EI depuis que le groupe extrémiste sunnite s'était emparé en 2014



PH. A. D. R.

de vastes portions du territoire irakien.

Elle intervient au terme d'une offensive lancée le 17 octobre par les forces irakiennes, soutenues par la coalition internatio-

nale dirigée par les États-Unis.

Les forces irakiennes avaient capturé en janvier l'est de la cité puis attaqué l'ouest en février. Les combats se sont ensuite intensifiés à mesure que l'étai se resserrait sur les jihadistes dans la vieille ville, un espace étroit et densément peuplé.

Cette campagne a toutefois entraîné une crise humanitaire majeure, marquée par la fuite de près d'un million de civils selon

l'ONU, dont 700 000 sont toujours déplacés.

Mossoul avait une dimension très symbolique pour l'EI : son chef Abou Bakr al-Baghdadi y avait fait en juillet 2014 son unique apparition publique après la proclamation d'un «califat» sur les vastes territoires conquis par le groupe jihadiste en Irak et en Syrie.

La reprise de la grande ville du nord de l'Irak ne marque pas

pour autant la fin de la guerre contre le groupe ultraradical, responsable d'atrocités dans les zones sous son contrôle et d'at tentats meurtriers dans le monde.

L'EI contrôle toujours quelques zones en Irak et des territoires dans l'est et le centre de la Syrie, où son fief Raqa est assiégé par des forces soutenues par Washington.

R. F.



## Points chauds

Priorité

Par Fouzia Mahmoudi

**E**n matière de politique internationale, François Hollande avait fait du «combat» contre le président syrien Bachar al-Assad sa priorité absolue. Il était même prêt, durant l'été 2013, à entrer officiellement en guerre contre lui, jusqu'à ce que les États-Unis et la Grande-Bretagne rétractent leurs soutiens à cette idée. Son ministre des Affaires étrangères aussi soutenait farouchement un départ préalable du dirigeant syrien à tout accord de paix dans la région, contrairement aux vœux de Moscou, qui n'estimait pas que cela était une priorité. Aujourd'hui, le nouveau président, Emmanuel Macron, pourtant ancien membre du gouvernement du président Hollande, et fils spirituel de ce dernier d'après de nombreux analystes, vient de livrer une nouvelle vision de la politique française au Moyen-Orient. En effet, dans un entretien accordé à plusieurs quotidiens européens, le nouveau président français déclare ne pas voir de successeur légitime à Bachar al-Assad dans la situation que connaît actuellement la Syrie. Pour ce dernier, les priorités en Syrie sont la lutte contre les groupes terroristes et la stabilité du pays mais pas le départ de Bachar al-Assad du pouvoir. Sur la Syrie, «je n'ai pas énoncé que la destitution de Bachar al-Assad était un préalable à tout. Car personne ne m'a présenté son successeur légitime !», a ainsi expliqué le chef de l'État. «Mes lignes sont claires. Un : la lutte absolue contre tous les groupes terroristes. Ce sont eux, nos ennemis. [...] Nous avons besoin de la coopération de tous pour les éradiquer, en particulier de la Russie. Deux : la stabilité de la Syrie, car je ne veux pas d'un État failli», précise-t-il. Et d'ajouter : «L'utilisation d'armes chimiques donnera lieu à des répliques, y compris de la France seule». Une position qui tranche donc avec celle de ces pré-décesseurs, y compris Nicolas Sarkozy qui s'était souvent exprimé sur le sujet et avait fait montre de la même détermination que Hollande contre le président syrien. Reste à savoir désormais si cette nouvelle position, qu'il partage avec Vladimir Poutine et Donald Trump, aura des résultats plus fructueux et permettra surtout d'ouvrir rapidement le dialogue au Moyen-Orient, où plus de cinq ans après le début des violences, la tension reste toujours élevée.

F. M.

Trump

## Il est temps de travailler de manière «constructive» avec Moscou

«**I**l est temps d'aller de l'avant et de travailler de manière constructive avec la Russie», a tweeté hier le président américain Donald Trump, ajoutant que son homologue russe Vladimir Poutine avait «nié catégoriquement» s'être mêlé de l'élection présidentielle américaine de 2016. «J'ai fermement interrogé le président Poutine à deux reprises sur son intervention dans notre élection», a ajouté Donald Trump, à son retour d'un périple de quatre jours en Europe, au cours duquel il a rencontré M. Poutine pour la première fois. «Il l'a catégoriquement nié».

La Russie a toujours démenti toute ingérence dans le processus électoral de 2016.

«J'ai donné des éclaircissements. Il m'a semblé qu'il était satisfait de ces réponses» et qu'il les a «acceptées», avait dit samedi Vladimir Poutine, confirmant le récit fait la veille à ce sujet par le chef de la diplomatie

russe, Sergueï Lavrov.

Donald Trump avait estimé le même jour que leur rencontre avait été «formidable». Et la Maison-Blanche avait affirmé qu'il était monté à l'offensive face à Vladimir Poutine sur l'interférence avec l'élection américaine.

Les déclarations russes et américaines à l'issue de la longue rencontre entre les deux présidents, en marge du sommet du G20 en Allemagne, ont divergé sur ce sujet qui empoisonne la présidence Trump depuis le début.

L'ambassadrice des États-Unis auprès des Nations unies s'est montrée nettement moins convaincue par les dénégations du Kremlin, selon l'extrait d'un entretien enregistré samedi que CNN doit diffuser hier, pour insister sur le fait que le président américain Donald Trump avait bien pris de front son homologue russe.

«Il a confronté le président Poutine, il en a fait le premier

sujet abordé», a déclaré Nikki Haley. «Tout le monde sait que la Russie a interféré dans nos élections».

M. Trump «voulait le regarder dans les yeux, lui faire savoir que (...) nous savons que vous avez interféré dans nos élections, oui, nous savons que vous l'avez fait et arrêtez», a-t-elle poursuivi. «Et je pense que le président Poutine a fait exactement ce que nous pensions qu'il allait faire, il a nié».

Pour M<sup>me</sup> Haley, la version russe n'est que «la Russie qui tente de sauver la face. Et ils ne le peuvent pas. Ils ne le peuvent pas».

Le président américain a également indiqué hier dans une série matinale de tweets dont il est coutumier avoir discuté avec M. Poutine de la «création d'une unité de cybersécurité impénétrable» afin de lutter contre «le piratage d'élections, et de nombreuses autres choses négatives».





## Caravane littéraire Mouloud Mammeri

## Jijel, première escale à travers les villes côtières

■ La caravane littéraire dédiée à la mémoire de l'écrivain et anthropologue Mouloud Mammeri (1917-1989) est arrivée samedi soir au complexe touristique le «Rocher noir», dans la commune d'El Aouana (Jijel), dans une première escale à travers les villes côtières, et devait entamer ses activités, hier, dans cette wilaya.

Par Abla Selles

L'organisation de cette caravane s'inscrit dans le cadre de la célébration du centenaire de la naissance de cette personnalité nationale à travers des festivités culturelles et littéraires devant durer trois jours dans cette wilaya.

La délégation représentant cette caravane, dirigée par le secrétaire général du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, a été accueillie par des responsables du secteur de la culture, des

intellectuels et des écrivains de la wilaya de Jijel.

La constitution d'ateliers de travail pour la traduction, l'organisation de conférences, de présentation théâtrale tirée de l'œuvre de Mouloud Mammeri et autres activités, figure parmi les activités prévues par les participants à cette caravane, dont des éditeurs en langue amazighe, des traducteurs, des professeurs d'université et des poètes, a souligné M. Assad.

Ce programme arrêté par le HCA vise à vulgariser la culture et la langue amazighe et faire connaître davantage l'écrivain

Mammeri et ses œuvres à travers la traduction de ses œuvres en langues arabe et amazighe, leur réédition et présentation parallèlement avec la saison estivale, a indiqué, à l'APS, le secrétaire général du HCA.

Parmi les festivités prévues dans le cadre de cette caravane figurent également une table ronde sur les œuvres de Mouloud Mammeri, la lecture de textes choisis du patrimoine de l'écrivain en langues arabe, française et amazighe, en plus de spectacles musicaux et autres représentations théâtrales, a-t-on noté. A. S.

## Caravane littéraire PROGRAMME



## Centre culturel islamique

## Une pléiade d'artistes honorés par le CCI

Une pléiade d'artistes reconnus pour leurs contributions et leur apport à la société ont été honorés, samedi à Alger, en présence du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa.

Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie organisée à cette occasion par le Centre culturel islamique (CCI) au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, Mohamed Aissa qui a rappelé que «cette distinction coïncide avec les festivités du

55<sup>e</sup> anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale», a salué le rôle du CCI dans la promotion de la culture islamique à travers l'organisation de manifestations religieuses et culturelles et la réalisation d'études et de recherches sur la pensée islamique. Il a évoqué ses efforts pour la concrétisation des objectifs inscrits au programme du ministère de tutelle dont la vulgarisation du rôle de la civilisation islamique dans le développement de

l'Humanité. «La civilisation andalouse qui a marqué la culture universelle est porteuse de modération, de dialogue et de respect d'autrui, des valeurs d'où l'Algérie puise sa force et son unité», a-t-il dit. Au premier rang des artistes distingués, figurent Soltani Naim avec sa revue «Dziriet», Mohamed Lamine, mouchid (interprète de chants religieux) et le cinéaste Mustapha Preure qui compte à son actif de nombreux films comiques et dramatiques

et des œuvres télévisées. L'historien Mohamed Merbah, auteur du livre «Taleb Abderrahmane sous la guillotine» et l'artiste Adel Fergani ont été également honorés lors de cette cérémonie à laquelle a assisté le président du Centre des études du Niger, Mohamed Khediri. Une exposition dédiée aux publications du CCI et une autre aux œuvres de la calligraphe Khilfi Saliha ont été organisées en marge de cette cérémonie. F. H.

## Semaine du film russe à Alger

## «Le Fantôme» clôt la manifestation

«Le Fantôme», une comédie de science-fiction du réalisateur russe Alexander Voitinski, a été projeté samedi soir à la Cinémathèque d'Alger, en clôture de la Semaine du film russe à Alger.

Sorti en 2015, le film relate l'histoire de «Yuri Gordeev», un inventeur convaincu que sa dernière création le «YUG-1» va révolutionner l'aviation civile. Victime d'un accident de la route, Yuri est devenu un fantôme,

et Vania, un jeune lycéen, se trouve être le seul capable de le voir et de l'aider à achever son invention.

Réalisé à la façon des comédies hollywoodiennes à gros budget alliant comédie, action et scènes romantiques, ce travail est le premier film russe à utiliser la technologie de reproduction du son Surround «Dolby Atmos».

Projeté devant un public peu nombreux, à l'instar des autres films s'inscrivant dans le cadre

de cette manifestation, et en l'absence de son réalisateur et de ses acteurs principaux, le film a été présenté sans doublage en arabe ou en français.

Co-organisée par les ministères algérien et russe de la Culture, la Semaine du film russe à Alger a vu la projection de plusieurs films, avec notamment, «La bataille pour Sébastopol», «Le Bataillon», «Le gars de notre cimetière» et «Norveg». La manifestation s'est

également transportée à Oran, capitale de l'ouest algérien.

Le public algérois a pu voir gracieusement les œuvres projetées au début de cette activité mais au quatrième jour les responsables de la Cinémathèque d'Alger ont imposé un accès avec ticket. Une démarche qui a poussé de nombreux cinéphiles à faire l'impasse sur cette manifestation, a-t-on constaté

M. K.

## Du 11 au 17 juillet

## Yasmina Khadra dédicace en Algérie sa dernière œuvre

Yasmina Khadra sera en tournée dans plusieurs villes du pays, du 11 au 17 juillet, pour signer son dernier roman «Dieu n'habite pas la Havane».

Le romancier algérien Mohammed Moulleshoul, connu sous le nom de Yasmina Khadra, signera son dernier ouvrage intitulé «Dieu n'habite pas la Havane» dans plusieurs villes algériennes, l'occasion parfaite pour ses fans d'aller à sa rencontre.

La tournée débutera le 11 juillet à 14h à la librairie Cheikh à Tizi Ouzou, avant de se poser à Cherchell le lendemain (le nom de la librairie n'a pas été communiqué à l'heure où nous écrivons). L'écrivain sera ensuite à la librairie du Tiers Monde à Alger le 13 juillet à 14h30.

Le 15 juillet, Mostaganem sera l'hôte de l'auteur des «Hirondelles de Kaboul», là aussi

sans détails quant à l'heure ou le lieu. Enfin, le 17 juillet, il sera à Oran au Palais du Bey,

Sidi El Houari (en attente de la confirmation de l'heure). D. R.

Prévue pour le 11 juillet

## Le public invité à une visite guidée au Jardin d'Essai

UNE VISITE guidée du Jardin d'Essai à Alger est prévue pour le 11 juillet prochain, à l'initiative d'Artemisia Events. Organisée par l'agence touristique «Artemisia», spécialisée dans l'étude ainsi que la formation dans l'écotourisme et l'évènementiel écologique, la sortie fait partie de son programme «La Caravane des feuilles». Cette visite effectuée par deux accompagnateurs aura pour but de faire découvrir au public, allant jusqu'à 30 personnes, les espèces les plus remarquables de la flore qu'héberge le Jardin d'Essai d'El Hamma. Si vous souhaitez terminer donc

voir mardi en beauté, inscrivez-vous pour cette visite qui aura lieu entre 17h et 19h. Le prix de participation est de 300 DA par personne, le nombre de places maximum est de 30. La réservation se fait en appelant ce numéro : 0550 78 35 29. Vous pouvez payer en vous rendant au bureau de l'agence Artemisia situé au 193 rue Belouizdad, Alger, ou par virement CCP sur ce numéro de compte : 1994013 CLE 08 sous le nom de Abboud Nabil. Pensez à vous couvrir la tête et à prendre des bouteilles d'eau avec vous, surtout pour les enfants, mais gardez l'endroit propre. R. C.

## Rendez-vous culturels

Institut français d'Alger (Alger-Centre).

Jusqu'au 27 juillet :

Exposition de photographies «Entre ciel et mer» de Noël Fantoni.

Musée National d'Art Moderne et Contemporain d'Alger (MAMA)

Jusqu'au 13 juillet :

Exposition photo intitulée Ikbal/Arrivées : «Pour une nouvelle photographie algérienne». Auditorium de la Radio algérienne

8 juillet :

Dans le cadre des festivités du mois de l'indépendance de la Colombie, un concert sera organisé par Monica Danilov, accompagnée du pianiste Sergei Sychkov.

Salle El-Mougar (Alger-Centre)

Jedi 13 juillet à 20h :

Danse hip-hop «Ce que le jour doit à la nuit» de la compagnie Hervé Koubi. Entrée sur carte d'accès. Réservation à l'adresse : dansehiphop2017.alger@ifalgerie.com

Galerie d'art Mohamed-Racim

Jusqu'au 22 juillet :

Exposition de l'artiste peintre Otmane Mersali.



Football / Ligue 1 Mobilis

# Zetchi confirme le retour de Belaili en septembre

■ «La décision ne nous a pas encore été notifiée, mais je suis certain que son retour à la compétition se fera au mois de septembre prochain. J'espère que cette sanction lui a servi de leçon et qu'elle sera un exemple pour les autres joueurs», a indiqué le président de la FAF.

Par Anis S.

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Kheireddine Zetchi a confirmé samedi le retour en septembre prochain du milieu offensif Youcef Belaili, dont la

sanction pour dopage a été réduite de quatre à deux ans par le Tribunal arbitral de sport (TAS).

«La décision ne nous a pas encore été notifiée, mais je suis certain que son retour à la compétition se fera au mois de septembre prochain. J'espère que cette sanction lui a servi de leçon et qu'elle sera un exemple pour les autres joueurs», a indiqué le président de la FAF lors d'un point de presse tenu au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, évoquant «un joueur pétri de qualités».

L'ancien N.10 de l'USM Alger a été contrôlé positif en septembre 2015. Ce qui a entraîné sa suspension pour quatre ans, avant que cette sanction ne soit réduite à deux ans par le TAS.

Plusieurs clubs sont déjà sur les traces du natif d'Oran, à commencer par ses anciens employeurs, l'USM Alger et l'ES Tunis.

Outre Belaili (25 ans), quatre footballeurs algériens avaient été contrôlés positifs pendant la même période. Il s'agit de Rafik



PH. &gt; D.R.

Bousaid (RC Arbaâ), Noufel Kheireddine Merzougui (MC Skikda/Ligue 2), tous suspendus Ghesiri (JSM Skikda/Ligue 2), Alger) et Hocine Amrous (JSM pour quatre ans. A. S./APS

Football

## Conférence de presse en points du président de la FAF

Conférence de presse en points du président de la fédération algérienne de football (FAF) Kheireddine Madoui, tenu samedi au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger) :

**CHAMPIONNAT** : La fin des championnats des deux Ligues 1 et 2 professionnelles pour la saison 2017-2018 se fera au plus tard le 28 mai 2018. «La FAF, à l'instar des autres fédérations nationales, a reçu une directive de la fédération internationale (Fifa) stipulant que la fin de la compétition devra se faire au plus tard le 28 mai d'autant que l'année coïncide avec le déroulement de la Coupe du monde 2018 en Russie». Le coup d'envoi de la compétition sera donné le week-end du 25 et 26 août prochain.

**CALENDRIER** : «Le calendrier du championnat de Ligue 1 pour la saison 2017-2018 sera bientôt dévoilé, il ne subira aucun changement en tenant bien évidemment compte des matchs les équipes engagées dans les compétitions internationales», a assuré Zetchi à propos de la programmation, longuement décriée lors du précédent exercice.

**ANNULATION** : Le président de la FAF

a annoncé l'annulation de la construction d'un hôtel haut standing qui devait être réservée aux différentes sélections nationales et dont le projet avait été initié par son prédécesseur Mohamed Raouraoua : «J'ai proposé à ce que ce projet soit annulé et approuvé par le Bureau fédéral mais la décision doit être entérinée par l'assemblée générale qui est souveraine. Le budget alloué à la construction de cet hôtel est de 6 milliards de DA si nous voulons abandonner ce projet c'est pour utiliser ce budget à la construction des quatre centres fédéraux. L'objectif de la FAF n'est pas de gagner de l'argent mais pour développer le football», a-t-il affirmé.

**JOUEURS ETRANGERS** : Zetchi est revenu sur la décision prise lors de la dernière réunion du Bureau fédéral de lever interdiction de recrutement des joueurs étrangers en championnat de Ligue 1 : «Cette décision n'avait pas lieu d'être, il fallait bien qu'elle soit levée. Le recrutement des étrangers doit être régi par un cahier des charges. Concernant le mode de paiement de ces joueurs, ça doit se faire en dinars et non en euros sauf pour les clubs qui disposent de ressources

avérées en euros».

**SALAIRE** : Le président de la FAF a divulgué au cours de ce point de presse le salaire du sélectionneur national l'Espagnol Lucas Alcaraz qui est de 60 000 euros alors que les autres membres du staff technique perçoivent 5000 euros. Dans le même contexte, Zetchi a annoncé sa décision de «payer désormais les primes des joueurs de l'équipe nationale et les indemnités de présence au stage uniquement en euros» alors qu'avant les éléments évoluant à l'étranger touchaient leurs primes en euros et les locaux en dinars.

**AMICAL** : Kheireddine Zetchi a évoqué la possibilité de disputer des matchs amicaux «avant ou après» les deux prochaines sorties à domiciles face au Cameroun et au Nigeria respectivement en octobre et novembre prochains, comptant pour les qualifications de la Coupe du monde 2018, indiquant que la FAF voudrait profiter du calendrier de la fédération internationale (Fifa).

**SPONSORING** : La premier responsable de la FAF évoqué une éventuelle renégociation du contrat de sponsoring avec l'opérateur de téléphonie mobile national Mobilis : «Le contrat avec Mobilis est toujours en cours, il y a une possibilité de renégocier sa prolongation. Nous tenons également à promouvoir l'image de la FAF en lançant un appel d'offres à l'échelle nationale et lui confier la gestion de cette image. Concernant l'équipementier Adidas, nous allons redessiner les contours de ce dossier du moment que des choses doivent changer par rapport à la dotation des équipes nationales et notamment pour la sélection féminine».

**DÉSISTEMENT** : Président du Paradou AC (Ligue 1 algérienne) jusqu'à son élection à la tête de la FAF le 20 mars dernier, Zetchi a affirmé qu'il n'occupe désormais aucun poste de son club qu'il

avait créé en 1994 : «Je me suis désisté de tous les postes au niveau du PAC au sein duquel je n'occupe plus aucune fonction selon les règlements, mais indirectement je suis toujours les affaires du club».

**MEMORANDUM** : Le FAF va conclure un mémorandum avec les fédérations africaines : «Notre premier partenariat sera conclu avec la fédération zambienne avec au programme des matchs amicaux des jeunes catégories. Il va falloir jouer le maximum de matchs en Afrique pour faire habituer nos jeunes aux conditions lâbas», a indiqué Zetchi.

**COLLOQUE** : Kheireddine Zetchi a annoncé la tenue en octobre prochain d'un colloque dans lequel on va inviter tous les acteurs pour mener une réflexion sur le football national et on sortira avec des recommandations. Il y aura également des rencontres régionales avec toutes les ligues mais également des rencontres avec les clubs des Ligues 1 et 2».

**RC RELIZANE** : Le président de l'instance fédérale est revenu sur l'affaire du RC Relizane, relégué en Ligue 2 Mobilis, et qui vient de saisir le Tribunal arbitral du Sport (TAS) de Lausanne (Suisse) pour faire valoir ses droits de récupérer les trois points défalqués qui vont lui permettre de rester en Ligue 1 : «La décision avait été prise par un organe juridictionnel et à mon arrivée à la FAF, nous avons constaté la défalcation de points. Le RCR a été pénalisé et je salue son parcours en championnat. Les choses devront se faire dans un cadre légal. Maintenant, le RCR est en Ligue 2 et ce n'est pas drame. Je ne veux pas me prononcer actuellement mais si le verdict est en faveur du club, ce qui est pour moi peu probable, il va falloir que nous soumettions cela au Bureau fédéral et à l'organe juridictionnel pour prendre la décision».

Rachid F.

Tennis / Koza WOS Cup (Qualifications)

## L'Algérien Yasser Bouchareb passe le premier tour avec succès

LE TENNISMAN algérien Yasser Bouchareb s'est qualifié samedi au deuxième tour de la Koza WOS Cup, dont le tableau final est prévu du 10 au 16 juillet courant à Istanbul (Turquie), après sa victoire par deux sets à zéro contre l'Irlandais Alasdair Knox.

Un succès assez facile pour l'Algérien de 28 ans, ayant remporté le premier set (6-2), avant d'enchaîner (6-1) au deuxième, pour une victoire finale (2-0).

Au prochain tour de cette compétition

dotée d'un prize-money de 15 000 USD, Bouchareb sera opposé au Bulgare Martin Iliev, qui lui a été exempté de ce premier tour des qualifications. Un match prévu dimanche après-midi, sur le court N.2.

L'Algérien, classé 10<sup>e</sup> sur le plan national, espère qu'après cette bonne entame, il pourra aller loin dans ce tournoi, abrité par les courts en terre battue du complexe sportif «Koza World of Sports» d'Istanbul.

R. S.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Conservation des forêts d'Oran

### Plainte contre des pilleurs d'œufs de flamants roses

LA CONSERVATION des forêts de la wilaya d'Oran vient de déposer une plainte auprès de la Gendarmerie nationale contre des individus surpris en train de piller des œufs d'oiseaux migrateurs protégés dans la Sebkhia d'El Mactaa, a-t-on appris dimanche du district de la Conservation des forêts à Arzew.

C'est suite à des informations faisant état de la présence d'individus qui procèdent au pillage d'œufs d'oiseaux migrateurs, dont des espèces protégées par différentes conventions internationales, que la Conservation des forêts a déposé plainte auprès des services de la Gendarmerie nationale, a précisé à l'APS Bouiche Cheikh.

La grande Sebkhia d'Oran, de par la richesse de sa biodiversité faunistique et floristique, a été classée par la convention internationale de Ramsar en 2001. Le site abrite plusieurs espèces d'oiseaux migrateurs protégés tels l'érisimature à tête blanche, la sarcelle marbrée, la grèbe à cou noir, le flamant rose et la tadorne de Belon.

Ces espèces sont considérées par l'Union internationale de conservation de la nature (IUCN) comme espèce en danger, précise Ali Mahadji, un ornithologue amateur de renommée internationale, qui connaît bien les lieux.

Cet ornithologue avait donné l'alerte sur le pillage des œufs des oiseaux migrateurs au niveau de la zone humide d'El Mactaa. Ce phénomène n'est pas nouveau puisque, l'année dernière, il a surpris les pilleurs d'œufs à plusieurs reprises.

Ce spécialiste qui surveille le site depuis quatre années, a constaté cette saison une «nette diminution» de certaines espèces et la disparition totale d'autres. Le pillage des œufs serait sans doute une cause de cette situation, a-t-il soutenu.

Cette année, il n'y a plus de trace de l'érisimature à tête blanche, une espèce d'oiseau rare et protégée dans le monde

entier. Une colonie de dizaines d'individus a été observée la saison écoulée, a souligné le même ornithologue.

Il a estimé que le plus alarmant dans cette situation, c'est que les pilleurs ne sont pas des connaisseurs et ramassent tout ce qui leur tombe sous la main. Ces comportements mettent en danger la pérennité de plusieurs espèces, déjà rares et fragiles. L'érisimature et le flamant rose sont des oiseaux très nerveux et abandonnent leurs nids, les œufs et leurs oisillons à la moindre alerte.

Les espèces étant protégées, les pilleurs risquent une amende et la saisie du matériel utilisé dans leurs pratiques frauduleuses (un véhicule utilitaire dans le cas de cette plainte), a indiqué M. Bouiche ajoutant que la surveillance du site par les gardes forestiers sera intensifiée au cours des semaines à venir pour préserver les oiseaux et leurs œufs.

Toutefois, les spécialistes s'interrogent sur l'usage de ces œufs, indigestes pour être consommés. Le secrétaire général de l'association écologique Barbarous, Amine Chakouri, qui a observé, pour sa part, le pillage d'œufs de goélands au niveau de l'île Plane et des îles Habibas, a indiqué qu'il dispose d'informations selon lesquelles ces œufs servent à la préparation de la pâtisserie à qualité douteuse et revendue à la sauvette à un prix défiant toute concurrence soit une quinzaine de dinars la pièce.

D'autres sources évoquent un trafic illégal au profit de l'industrie pharmaceutique alors que d'autres n'hésitent pas à parler de l'utilisation des œufs d'échassier dans des rituels de sorcellerie.

Les spécialistes sont unanimes à estimer que quel que soit l'usage de ces œufs, il est impératif d'intervenir pour arrêter ces agissements qui mettent la biodiversité de cette zone en danger.

Selma N./APS

## À travers plusieurs communes de Médéa

### Plus de 14 hectares de plantations sylvicoles détruits

Plus de 14 hectares de plantations sylvicoles ont été détruites, lors d'une série d'incendies de forêt recensés par la Protection civile de Médéa, entre le 6 et 8 juillet courant, à travers différentes localités de la région, a-t-on appris dimanche auprès de cette structure.

Les deux tiers des pertes, soit l'équivalent de dix hectares de couvert végétal, ont été enregistrés au niveau de la commune

d'El-Aissaouia, à 121 km au nord-est de Médéa, où plusieurs parcelles de pin d'Alep, de maquis et garigue ont été réduites en cendre, suite à un violent incendie qui s'est déclaré, vendredi après-midi, a-t-on signalé.

Une dizaine de communes du nord-est, l'est et l'ouest de la wilaya, ont été touchées par ces incendies qui ont provoqué la destruction d'une superficie de



Louvis

Djalou@hotmail.com

## Tadmait (Tizi Ouzou)

### Des habitants protestent contre les coupures d'eau potable

Des habitants de la localité de Tadmait (17 km à l'ouest de Tizi Ouzou) ont fermé hier la route nationale n°12 reliant Tizi Ouzou à Alger pour protester contre les coupures fréquentes de l'alimentation en eau potable.

Par Hamid M.

L'action initiale à laquelle plusieurs organisations sociales de la commune avaient appelé était un rassemblement devant le siège de la mairie pour exiger «une solution définitive» au problème de pénurie d'eau potable. Mais voilà que les protestataires regroupés dans un collectif appelé «l'ensemble du mouvement associatif actif de la commune de Tadmait» ont décidé de radicaliser leur action en se dirigeant vers la RN12 pour la bloquer devant les usagers de la route à la surprise générale. Les initiateurs de la protestation affirment dans un communiqué diffusé la veille que leur action est intervenue après épuisement de



toutes les autres voies de recours, à savoir, l'interpellation de tous les services concernés (les services de l'Algérienne des

eaux, des ressources en eau et de la daïra) au sujet des fréquentes coupures d'eau dans la commune de Tadmait. H. M.

## Béjaïa / Les habitants réclament de l'eau potable

### Le siège de la mairie de Tifra fermé

Les habitants de Tifra se sont révoltés hier. Ils ont déversé leur colère sur l'APC dont le siège a été fermé, menaçant de maintenir l'action pour une durée indéterminée. Et pour

cause, ils sont privés d'eau potable depuis plus de deux mois. «Cette action est le résultat d'une frustration et une colère qui se sont accumulées depuis plusieurs semaines», disent-ils. Le but est de pousser les autorités à s'intéresser à leur problème et surtout le prendre en charge. Selon un animateur de l'association village, «nous n'avons pas été alimentés en eau potable depuis 72 jours ; nous sommes privés même d'eau pour se laver». «Habituellement, nous sommes alimentés depuis l'Oued Soummam mais depuis un long moment l'eau ne coule plus dans les robinets», regrette-t-il. Et d'ajouter : «Cette situation n'est pas nouvelle puisque chaque année nous sommes confrontés à cette pénurie qui

dure des mois et nous ne sommes alimentés, présentement qu'une fois tous les deux mois», rumine-t-il. Et d'interpeller les autorités de wilaya, les exhortant «à intervenir» afin de trouver une solution rapide à ce problème qui se répète calvaire. La pénurie d'eau potable s'est exacerbée après le séchage de la fontaine du village. Un responsable de l'APC a avoué que ce problème est fort préjudiciable pour les habitants et a rappelé que le projet de raccordement de la commune depuis le réseau de transport et de distribution d'eau potable depuis le barrage Tichihaf est en cours mais les travaux ne sont qu'à moitié, soit 50%. Donc l'attente va encore être longue.

Hocine C.

H. N./APS